VILLE DE CLERMONT FERRAND

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU **08 novembre 2019 à 18 h 00**

AUJOURD'HUI **huit novembre deux mille dix neuf**

LE CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 31 octobre 2019, s'est réuni dans la salle ordinaire des séances.

Après avoir ouvert la séance, Monsieur le Maire procède à l'appel.

Etaient présents Mmes et MM. les Membres du Conseil dont les noms suivent :

Olivier BIANCHI, Maire, présidant la séance

Présent(e)s : Olivier BIANCHI, Françoise NOUHEN, Christine DULAC-ROUGERIE, Monique BONNET, Manuela FERREIRA DE SOUSA, Philippe BOHELAY, Simon POURRET, Isabelle LAVEST, Grégory BERNARD, Cécile AUDET, Cyril CINEUX, Nicaise JOSEPH, Marion CANALES, Saïd Akim BARA, Gérard BOHNER, Nicolas BONNET, Dominique ADENOT, Valérie BERNARD, Christophe BERTUCAT, Pascaline BIDOUNG, Jean-Luc BLANC, Jean-Pierre BRENAS, Dominique BRIAT, Edith CANDELIER, Alparslan COSKUN, Louis COUSTÈS, Sandrine DUBOC-GEAY, Magali GALLAIS, Nadia GUERMIT-MAFFRE, Djamel IBRAHIM-OUALI, Christiane JALICON, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Jean-Pierre LAVIGNE, Claude LEROUX, Marianne MAXIMI, Pierre MIQUEL, Didier MULLER, Florent NARANJO, Christian PORTEFAIX, Nicole PRIEUX, Dominique ROGUE-SALLARD, Laurence SCHLIENGER, Sylviane TARDIEU, Odile VIGNAL

Excusé(e)s ayant donné pouvoir : Jérôme GODARD à Philippe BOHELAY, Jérôme AUSLENDER à Cécile AUDET, Géraldine BASTIEN à Jean-Pierre BRENAS, Jean-Christophe CERVANTES à Cyril CINEUX, Sondès EL HAFIDHI à Christophe BERTUCAT, Fabienne MONTEL à Christiane JALICON

Excusé(e)s : François BARRIÈRE

Absent(e)s : Anne FAUROT, Patricia GUILHOT, Isabelle PADOVANI, Antoine RECHAGNEUX

Secrétaire : Marianne MAXIMI

Mesdames Nicaise JOSEPH et Pascaline BIDOUNG arrivent pendant la présentation de la question n° 1.
Madame Magali GALLAIS quitte la séance pendant le débat de la question n°2 et donne pouvoir à Monsieur Pierre MIQUEL.
Madame Marion CANALES quitte la séance avant le vote de la question n°7 et donne pouvoir à Madame Nicaise JOSEPH.
Monsieur Christian PORTEFAIX quitte la séance avant le vote de la question n°8 et donne pouvoir à Madame Pascaline BIDOUNG.

Rapport N° 33
SUBVENTION AU LABORATOIRE ACTE DE L'UNIVERSITE CLERMONT AUVERGNE

Le comité de pilotage du projet DEMOS, Dispositif d'Education Musicale et Orchestrale à vocation Sociale, souhaite mener une évaluation afin de répondre à la question évaluative suivante :
Quel est l'impact de DEMOS sur les bénéficiaires directs (enfants, familles et professionnel.le.s) en matière de développement personnel et professionnel ?
Cette évaluation comprendra :
- des enquêtes sur l'apport de DEMOS auprès des enfants, des familles, des agent.e.s de développement social et urbain, des associations partenaires, des enseignant.e.s de l'Education Nationale et des musicien.ne.s, menées en interne par la Direction Etudes, Pilotage et Evaluation (DEPE°).
- une étude sur les pratiques professionnelles, menée par le Laboratoire ACTé de l'Université Clermont Auvergne : « L'Orchestre DEMOS Clermont-Ferrand, l'œuvre d'un travail interprofessionnel : que pouvons-nous apprendre des modalités de coordination entre les acteurs ? ».

Pour conduire cette étude, le Laboratoire ACTé de l'Université Clermont Auvergne, la Direction de la Culture, la DEPE et l'Orchestre National d'Auvergne ont répondu à l'appel à projets « Clermont Innovation Recherche Action » de Clermont Auvergne Métropole pour obtenir un financement de 35 000 €. Le projet a reçu un avis favorable le 2 juillet 2019.

Afin de compléter le financement du recrutement d'un.e post-doctorant.e sur ce projet de recherche action pour une période de 12 mois, le Laboratoire ACTé sollicite la Ville pour l'obtention d'une subvention exceptionnelle de 15 000 €.
La mission évaluation et qualité disposent sur 2019 des crédits nécessaires. Le budget global de cette étude sera alors de 50 000 € sur 12 mois.

Il est donc proposé, en accord avec votre commission, d'accorder une subvention exceptionnelle de 15 000 € au Laboratoire ACTé dans le cadre du projet de recherche action « L'Orchestre DEMOS Clermont-Ferrand, l'œuvre d'un travail interprofessionnel : que pouvons-nous apprendre des modalités de coordination entre les acteurs ? ».

DELIBERATION

Après en avoir délibéré, la proposition mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

Pour ampliation certifiée conforme.

Fait à Clermont-Ferrand, le 18 NOV 2019

Pour le Maire, et par délégation
La Première Adjointe,

Françoise NOUHEN